



Compte-rendu de permanence du 9 juin 2022

Participants :

Président : M. Pierre MATEO

Correspondant de territoire : M. Yves BREDEL

Nombre d'habitants : 8

Adjointe aux conseils de quartier : Mme Samira MESBAHI, excusée

Délégués :

AYDIN Mehmet

DAHMANI Nadine

GUILLOT Claude

CHABOUD Odette

DAUMARD Séverine

KABONGO Serge

CORDET Emmanuelle, excusée

DESFRENES Nathalie

MALGLAIVE Karim

Compte-rendu

FÊTE DE QUARTIER

- Échange sur l'organisation de la fête de quartier
- Distribution et organisation des affichages pour la fête de quartier

ENVIRONNEMENT

- Organisation d'une demie journée de ramassage des déchets avec l'association Randossage par les élèves et les parents d'élèves début octobre (date non définie).

PRÉSENTATION DU CPTS

- Pour répondre aux difficultés d'accès aux soins des habitants, le **CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) est une structure spécialisée mise en place depuis la loi de 2007**. Cet établissement fonctionne par contrat avec la CPAM. Un de leurs objectifs est de trouver un médecin traitant pour les secteurs qui n'en ont plus :

- **Processus** : Un professionnel de santé (pharmacien, infirmière, CCAS, ...) contact la CPTS pour les patients en recherche de soin. Il est là pour transmettre les informations à la CPTS. La pharmacie est le meilleur relais. Il convient donc de parler à son pharmacien des difficultés d'accès au soin.
- Le problème, selon la CPAM, est que les médecins de l'hôpital Sud et du Centre du Sport sont reconnus comme praticiens Vénissiens, donc Vénissieux n'est pas considéré comme un désert médical :

De ce fait, la tâche est plus complexe pour la CPTS. Selon la CPAM, 64 médecins sont installés sur Vénissieux alors que la Ville en compte en réalité 48.

- D'autre part, la ville de Vénissieux est considérée comme assez dotée en infirmiers et kinésithérapeutes.

L'effet Zone Franche est néfaste aux habitants. En effet, les professionnels de santé domicilent leur siège auprès d'une boîte postale installée sur Vénissieux pour des raisons fiscales et vont pratiquer leurs activités sur d'autres communes : D'où la difficulté à trouver un infirmier ou un kinésithérapeute.

- Les orthophonistes (gros besoin sur pour la population actuelle) : beaucoup de personnes n'honorent pas les rendez-vous. Par conséquent, lassés, ils installent leur cabinet ailleurs.
- Une maison pluridisciplinaire a ouvert en juillet 2019 à la Rotonde en face de la chaufferie : Elle sera composée de 8 médecins, 4 kinésithérapeutes et 5 kinésithérapeutes spécialisés en réhabilitation sportive.

- Depuis peu de temps, les biologistes peuvent refaire les prélèvements à domicile (problème de personnel en cours de résolution).
- Il y a une réelle volonté d'adapter les structures aux nouveaux médecins (Maison Médicale).
- Il faut évoquer les problèmes d'insécurité notamment pour les visites à domicile :
 - piste de travail : infirmière de pratique avancée pour la prise en charge des maladies chroniques, avec la possibilité de renouveler les prescriptions en lieu et place du médecin traitant.

La 2^e mission du CPTS : répondre aux besoins de soins non programmés.

- Les habitants évoquent la problématique des urgences de l'hôpital Portes du Sud.

Il est conseillé de contacter le 15 pour qu'un médecin régulateur oriente l'interlocuteur vers un médecin traitant ou le CPTS. Il cherche un rendez-vous médical pour désengorger les urgences.

RELATION AVEC LE BAILLEUR

- Des résidents de Lyon Métropole Habitat (LMH) habitants au 117 bd. Joliot-Curie se plaignent de la présence d'urines dans les parties communes, d'absence de jeux pour les enfants, de vol de courrier, du manque de nettoyage des résidences et des espaces verts, de la dégradation du quartier, des nuisances par des groupes d'individus, d'appartements privés d'eau chaude, d'absence d'électricité dans les étages et de présence de rats sous les baignoires. Ils souhaiteraient que le parking soit fermé (résidentialisation).

- À la suite d'une pétition par les habitants adressée au bailleur, la porte d'entrée a été réparée. Cette dernière a été dégradée quelques jours suivants.

- Lors de l'Assemblée Générale de LMH, le bailleur s'est engagé à rénover cette résidence. Pour plus d'information, le conseil de quartier demande de programmer une réunion avec LMH.

- Un courrier sera envoyé au bailleur pour le convier à la prochaine permanence.

SÉCURITÉ

- Rodéos sauvages de véhicules type Ferrari de jour et de nuit sur l'avenue Jules Guesde.

DIVERS

- Le conseil de quartier demande d'inviter l'Adjoint à l'Environnement lors d'une prochaine permanence.

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 12 juillet 2022 à 18H30
Local du Conseil de quartier
50 rue Joannès Vallet